

# COMPTE-RENDU PREMIERE RENCONTRE AVEC LA BIFI

## MERCREDI 15 NOVEMBRE 2006

Présents - Bénédicte, Laurence, Joël Daire, Cécile Blanc.

---

Nous avons rencontré pour la première fois les responsables de la Bibliothèque du film, jusqu'ici appelée BIFI, mais qui dans les prochaines semaines, sera absorbée par la Cinémathèque. Cette rencontre a été organisée pour déterminer une première approche des relations qui pourrait unir la Bibliothèque, mémoire du cinéma, et LSA.

Joël Daire, administrateur de la bibliothèque, nous a d'abord demandé de présenter notre association. Nous avons raconté la genèse de notre naissance et nos différents travaux, tant au niveau purement professionnel et technique qu'au niveau des actions inter associations type manifeste etc..

Fort de cette présentation de notre métier, ainsi que de l'intervention de Marie Florence Roncayolo lors de la journée CST lundi 13 novembre, Mr Daire a pu se faire une vraie idée de notre métier et nous propose donc ce qui suit :

### • DON DE NOS ARCHIVES A LA CINEMATHEQUE

Sylvette Baudrot a initié cette pratique. Elle a en effet fait don de toutes ces archives à la Bifi, ce qui a eu pour effet de provoquer la création de plusieurs événements. En effet, lors de la journée CST qui était organisée autour de Lacombe Lucien, le film de Louis Malle, ces archives ont été largement utilisées. D'autre part, une exposition virtuelle sur le site de la Cinémathèque va être organisée autour de ces archives, et autour du métier de scripte. Nous en reparlerons.

Fort de cet exemple, Joël Daire nous a expliqué combien il lui semblait important que nombre d'entre nous fassent de même. En effet, il a insisté sur le rôle fondamental que nous occupons en tant que récipiendaire de la création. Nos scénarios sont remplis de renseignements divers sur la fabrication du film, renseignements précieux pour les chercheurs de demain, comme les sont ceux de nos prédécesseurs pour les chercheurs d'aujourd'hui. L'importance de la conservation de ces archives est telle que de grosses sommes d'argent public sont investies pour permettre aux chercheurs de demain de faire une analyse technique, scientifique, et artistique de nos métiers et par là même de suivre l'évolution de l'histoire du cinéma.

Bien sur, ce don s'accompagne de diverses questions, juridiques et autre. Juridiquement, il nous a rassuré en nous détaillant l'opération. En effet, il faut distinguer divers types de droit touchant à nos scénarios annotés.

- Un droit matériel, sur l'objet, qui nous revient tout à fait, le scénario étant notre outil de travail. La seule exception étant d'avoir signé un contrat stipulant qu'il appartient à la production, ce qu'il faut bien sur refuser d'emblée.
- Un droit de propriété intellectuelle, qui touche à tout notre travail effectif, à savoir, photos raccords, continuité, minutage. Ce droit est le notre et nous pouvons en disposer.
- Un droit à l'image qui concerne les photos raccord.

Il faut savoir que ce don à la Bifi est considéré comme une entité, scénario, documents et photos, entité une et entière qui ne se dédouble pas. Son accès est contrôlé. En effet, la consultation de ces archives est le fait de chercheurs accrédités. En cas d'utilisation pour reproduction, le chercheur doit se retourner vers nous pour obtenir les autorisations nécessaires, que nous avons la liberté de donner ou non, pour les documents dont nous sommes les ayants droit. Pour les autres documents, tels les photos et le droit à l'image, ils doivent se retourner vers les ayants droit désignés.

Le statut de ce dépôt est comme vous l'avez compris, le don. En effet, on ne peut attendre de la bibliothèque que l'argent public soit investi pour la conservation d'archives n'appartenant pas à l'appareil public. Il s'agit donc d'un don. Mais en tant que donateurs, nous avons la possibilité inaliénable de pouvoir les consulter quand on veut, voire même de faire un retrait temporaire pour une utilisation quelconque, genre livre à écrire... (exemple de la scripte des années 30, trouver son nom.)

La convention établie entre la Bibliothèque et chaque scripte qui le voudra fait l'objet d'une signature de contrat, supervisée par la responsable juridique de la Bibliothèque.

Mr Daire et Cécile nous ont rappelé l'importance des matériaux en matière de conservation, et nous envisageons d'initier une réunion avec les archivistes qui nous expliqueront quel type de matériaux utiliser dans le cadre de notre métier, si tant est que ça soit compatible avec la pratique bien sur... Mais l'anticipation dans ce genre d'affaire nous paraît sage.

De même, après la fusion de la Bifi avec la Cinémathèque, dans le courant du mois de décembre, Mr Daire nous a proposé une visite guidée avec l'ensemble du staff des archives, visite des entrepôts, mini conférence sur la conservation et l'utilisation de nos archives, visite à laquelle vous êtes toutes conviées.

Toujours à propos du don, Mr Daire interviendra lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du mois de février ou mars pour toucher un large public de scriptes et répondre à toutes vos questions.

Voilà pour ce qui concerne le don, sachant que chacune d'entre nous est libre de le faire et que la convention se signe entre la scripte et la Bibliothèque, l'association n'intervenant qu'en matière d'incitation...

#### • ATELIERS RENCONTRE

La collaboration entre la Bibliothèque du Film et LSA va aussi se traduire par notre présence lors d'ateliers rencontre qui y sont organisés autour d'un thème qui varie selon les semestres. Nous nous engageons à ce qu'une scripte de l'association soit toujours libre pour intervenir, raconter, enseigner. Le public touché par ces ateliers est composé d'étudiants, et ils sont encadrés par Marc Vernet, enseignant à Paris 7.

#### • EXPOSITION SYLVETTE BAUDROT ET METIER DE SCRIPTE

Grâce au dépôt de ses archives, Sylvette va faire l'objet d'une exposition virtuelle au printemps sur le site de la Cinémathèque. Dans le cadre de cette exposition, il faut analyser les documents annexes, les analyser « scientifiquement » et c'est là que nous interviendrons, avec notre expérience et notre savoir-faire.

D'autre part, notre participation à toutes les expositions thématique est envisagée dans le futur.

## • CONCLUSION

Suite à ce rendez vous, nous avons enchaîné sur la rencontre prévue pour le 6 Décembre prochain, à 9h30, avec Serge Toubiana, Michel Roman Monnier et Joël Daire pour présenter notre association au Président de la Cinémathèque et entériner tout ce que nous nous sommes dit ce mercredi.

Nous prévoyons de leur demander bien entendu que notre site soit référencé sur le leur et que le lien soit fait, ainsi que la possibilité d'avoir une salle de réunion le plus souvent possible.

D'autre part, nous engagerions également à organiser nos rencontres au sein de la Cinémathèque, rendez vous au restaurant, organisation d'avant premières avec nos réalisateurs ou l'équipe du film concerné... Comme vous le savez, nous essayerons de faire que telle la relation des monteurs associés avec la Fémis, nous aillons le même type de lien avec la Cinémathèque..